

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES**

0-0-0-0-0-0-0  
Séance du 12 avril 2024  
0-0-0-0-0-0

Nombre de membres : L'an deux mille quatre, le douze du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil  
En exercice : 11 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
Présents : 7 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
Votants : 9 Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Date de la convocation :  
30 mars 2024

**Présents** : Mrs Dominique GAMICHON, Francis COLLET, Francis LITWIN,  
Florian LUTZ, Mmes Céline DALLEMAGNE, Karine MAUVAIS, M. Olivier  
PETITJEAN

**Absents** : M. Norbert PITIOT, Philippe CRINDAL, Marine ROSSI, Jennifer  
VAIRELLES

**Pouvoirs** : Philippe CRINDAL à Florian LUTZ et Jennifer VAIRELLES à Karine  
MAUVAIS

Date d'affichage :  
30 mars 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

**SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2024**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

**VOTE les subventions suivantes :**

ADMR	600 €
Entente pour le souvenir	125 €
Coopérative Scolaire Les Grandes Chapelles	250 €
Comité des fêtes	3 000 €
Amicale des sapeurs-pompiers	1 300 €
Association foncière de remembrement	1 000 €
Club des Loisirs	125 €
Société de chasse	125 €
Association Les Fossoyeurs	125 €
Moto Club des 3 communes	125 €
SOS Romilly chiens	300 €
CFA AUBE	50 €
Outil en main du Nord de l'Aube	100 €
Divers	300 €

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le .....  
Et publication ou notification  
Du .....

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme, à LES GRANDES CHAPELLES, le 12 avril 2024  
Le Maire,

